

Participez au « Défi vidéo RX0 » de Sony et remportez jusqu'à 5 000 € de matériel vidéo



Sony vient d'annoncer le lancement du concoursⁱ #RX0VideoChallenge. Cette compétition européenne met au défi les cinéastes en herbe de proposer une œuvre créative et innovante avec pour seule contrainte, l'utilisation du [RX0](#) de Sony ! Tous les participants pourront ainsi tenter leur chance pour remporter un équipement photo Sony haut de gamme d'une valeur allant jusqu'à 5 000 €, avec l'espoir, pour les meilleurs, de repartir avec l'excellent [α7SII](#), un reflex plein format unanimement reconnu ou un objectif [SELP28135G](#).

Ne pesant que 110 gⁱⁱ, le RX0 est un appareil photo compact, robuste et étanche au format unique, permettant aux créateurs de contenu de produire des vidéos absolument inédites. Toute la puissance de cet appareil repose sur les performances de son capteur d'image CMOS Exmor RS de 15,3 millions de pixelsⁱⁱⁱ (type 1.0) et les nombreuses options vidéo créatives qu'il propose, dont l'enregistrement en super ralenti 40x^{iv}, le profil d'image (S-Log2) et la sortie 4K^v Clean HDMI. Le contrôle multicaméras permet de réaliser une prise de vue

multi-angles avec une installation sans fil ou câblée pour que l'utilisateur puisse laisser libre cours à sa vision créative.

Pour s'inscrire au concours, les candidats doivent se rendre sur [la communauté Sony](#) pour y *pitcher* leur projet vidéo en exposant leurs idées de tournage pour y exploiter les possibilités créatives offertes par le RX0. Les candidats retenus pourront emprunter plusieurs appareils^{vi} pour réaliser leur projet et mettre leurs vidéos en ligne sur YouTube^{vii} et sur le site communautaire de Sony.

[Vous trouverez les visuels ici](#)

Contacts presse

Sony France - Loic Malroux – +34 6 17 40 56 03 - loic.malroux@sony.com

Sony France - Louis-Frédéric Decam - 01 55 90 30 82 - louisfrederic.decam@sony.com

Le Public Système PR – Alice Delaune – 01 41 34 23 72 - adelaune@lepublicsysteme.fr

À propos de Sony

Sony Corporation est l'un des principaux fabricants et distributeur de produits audio, vidéo, photo, technologies de l'information et de solutions de communication pour le grand public et les professionnels. Avec ses activités liées aux domaines de la musique, de la photo, des jeux vidéo et du commerce en ligne, Sony dispose d'une place unique pour être la marque mondiale d'électronique et de divertissement. Sony a enregistré un chiffre d'affaires annuel consolidé d'environ 71,3 milliards d'euros pour l'exercice fiscal clos le 31 mars 2017. Site web mondial de Sony : www.sony.net. Site Sony France : www.sony.fr

ⁱ Le concours est uniquement ouvert aux résidents des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Finlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Portugal, Pays-Bas, Suède, Suisse, Royaume-Uni et Irlande. Les candidatures provenant d'autres pays ne seront pas acceptées.

ⁱⁱ Poids approximatif avec la batterie et la carte mémoire.

ⁱⁱⁱ Nombre approximatif de pixels effectifs.

^{iv} Possibilité d'enregistrement en super ralenti jusqu'à 1 000 ips. Qualité de l'image avoisinant le format Full HD à 250 ips en mode Priorité à la qualité. L'enregistrement audio est désactivé avec la prise de vue au ralenti et les réglages de mise au point, d'exposition, de zone de mise au point, de fréquence d'image et d'autres paramètres ne sont plus modifiables une fois le tournage commencé. Carte mémoire Micro SDHC/ Micro SDXC de classe 10 ou supérieure requise.

^v QFHD : 3840x2160.

^{vi} Les candidats doivent accepter les conditions générales spécifiques énoncées sur la page d'accueil du concours.

^{vii} YouTube est la seule plateforme acceptée pour ce concours. Les vidéos publiées sur d'autres plateformes ne seront pas acceptées.